

Ontario relativement à la pêche sportive (résidents et non-résidents) s'élevaient à plus de \$500 millions en 1977. L'aménagement de cette ressource est assuré par un personnel d'agents, de biologistes et de techniciens de la conservation.

L'Ontario administre 14 établissements piscicoles et stations d'élevage pour la production rentable d'espèces d'excellente qualité en vue d'assurer le maintien de la pêche sportive et commerciale. On effectue des études visant à améliorer les techniques de transport et de transplantation, y compris l'usage de l'avion et du camion, et à assurer ainsi un taux supérieur de survie et un revenu plus élevé pour les pêcheurs. En marquant les poissons d'alevinage par l'ablation d'une nageoire, on obtient des renseignements sur la survie des populations transplantées. En outre, il existe 200 refuges où les poissons sont protégés pendant le frai. Des programmes de recherche visent à la solution de problèmes précis d'aménagement des pêches dans les Grands Lacs et autres eaux intérieures.

Manitoba. Malgré son caractère continental, le Manitoba est une province très poissonneuse en raison de l'abondance de ses eaux douces: 104 000 km² de lacs et cours d'eau occupent 16% du territoire provincial.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1978, la pêche commerciale a produit 13.2 millions de kilogrammes de poisson (équivalent en poids arrondi). Le montant qu'elle a rapporté aux pêcheurs a grimpé de \$7.6 millions en 1976-77 à \$8.8 millions en 1977-78. Les prises d'été intervenaient pour 68% de la valeur des prises annuelles. Le lac Winnipeg a fourni 4.8 millions de kilogrammes (36%); venaient ensuite les eaux du nord de la province avec 3.4 millions (26%), le lac Manitoba avec 1.7 million (13%), le lac Winnipegosis avec 2.0 millions (15%) et d'autres lacs du sud avec 1.3 million (10%). En 1977, le corégone figurait pour 3.3 millions de kilogrammes, le brochet 2.5 millions, le doré jaune 3.2 millions et le doré noir 1.5 million. Diverses autres espèces représentaient 2.7 millions de kilogrammes. Toutes les prises commerciales sont mises en marché par l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, organisme fédéral de la Couronne, et sont exportées surtout aux États-Unis. L'instrument de pêche le plus utilisé est le filet maillant. Environ 1,857 pêcheurs ont obtenu un permis de pêche en eau libre et 1,923 un permis de pêche sous la glace. En 1977-78, 3,170 personnes avaient un permis.

L'administration des pêches, sportive et commerciale, relève du ministre des Mines, des Ressources naturelles et de l'Environnement et se compose des éléments suivants: gestion des programmes, économie et planification, recherche, contrôle, vulgarisation, entreposage, mise en valeur, lois et règlements.

La pêche sportive représente une forme importante d'utilisation des ressources halieutiques. Les espèces les plus recherchées sont le doré jaune, le brochet, la perchaude et plusieurs espèces de truites. En 1977-78, 185,827 permis de pêche sportive ont été vendus, dont 148,289 à des résidents canadiens.

Saskatchewan. La pêche commerciale dans le sud de la province et la pêche sportive à l'échelle provinciale sont administrées par la Direction des pêches et de la faune du ministère du Tourisme et des Ressources renouvelables, dont le siège est à Prince Albert. La Direction de la mise en valeur des ressources du ministère du Nord de la Saskatchewan, dont le siège se trouve à La Ronge, administre la pêche commerciale dans le nord de la province.

En 1977, 2,243 permis de pêche commerciale ont été délivrés pour pêcher dans 215 lacs. Les prises, qui ont totalisé 4.7 millions de kilogrammes, ont rapporté \$3 millions aux pêcheurs. L'industrie, bien que disséminée, est surtout concentrée dans la moitié septentrionale de la province; environ 75% de la production provenait des eaux du nord. Du point de vue de la valeur marchande, les principaux poissons capturés étaient, par ordre d'importance, le doré jaune, le corégone, la truite grise, le brochet et le cisco.

Un lac salé peu profond du sud de la Saskatchewan a fourni 24 000 kg de crevettes et d'œufs de crevette saumurés. Ceux-ci sont traités en vue de la vente aux aquariophiles. En 1977, on a pris 314 000 kg de buffalo à grande bouche, variété de